

# Les étudiants ont élu leurs représentants

**22,66 % de votants aux élections étudiantes, c'est peu, mais le quorum est atteint.** L'AGL pourra donc continuer à siéger dans les instances de l'UCL.

## ● Quentin COLETTE

Les étudiants seront représentés au sein des instances de l'UCL. Ils sont 22,66 % à avoir voté aux élections étudiantes, 100 % électroniques, qui se sont tenues du 26 au 28 mars, à Louvain-la-Neuve et sur les autres sites de l'université, pour renouveler le conseil de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL). Soit au-delà du quorum de 20 % nécessaire pour valider le scrutin.

Mais cela reste peu, 77,34 % des étudiants s'étant abstenus. Mais le taux de participation n'a jamais été bien haut, oscillant ces dernières années autour des 20-35 % (re-

cord à 35,26 %, en 2013).

Le contexte était particulier, nous dit-on. Il n'y avait qu'une véritable liste, Attise, une liste centrée sur le site de Woluwe, Maga et un candidat indépendant se présentant seul, Malvyn Kuetgens. Moins de candidats, donc moins de visibilité pour les élections. De plus, en l'absence de plusieurs listes fortes, il y a eu moins de débats autour du scrutin. « Pas mal de gens se sont sentis moins concernés et moins impliqués », reconnaît Louis Godrie, porte-parole d'Attise. Conséquence : une participation basse aux élections.

Et aussi un nombre important de votes blancs : 1 854 sur 6 885 votes, soit 27 % de votes blancs.

« Ce taux de participation doit nous interroger, relève Mathieu Fraipont, secrétaire général de l'AGL. Il faut peut-être parler des élections plus tôt aux étudiants. Mais ce n'est pas évident puisque les élections se tiennent chaque année. On préfère consacrer notre temps aux projets que nous portons. »

## Mieux communiquer

Mieux communiquer sur ce que fait l'AGL est aussi un point sur lequel les étudiants travaillent. Mais « il est difficile d'être sur tous les fronts. Et si sensibiliser les étudiants et communiquer restent une priorité, dans les faits, ce n'est pas évident », concède Melvyn Kuetgens, qui est responsable logistique au sein du comité de l'AGL.

Et Louis Godrie d'ajouter :

« L'AGL est là pour préserver l'avenir des étudiants en stoppant certaines initiatives, mais aussi pour l'améliorer en faisant des propositions. Il faut sensibiliser les étudiants à cela, même si on sait que certains ne s'impliqueront jamais dans les élections étudiantes. »

Pour conclure, le porte-parole d'Attise se réjouit évidemment des résultats des élections. « Le quorum est atteint et la légitimité de l'AGL est donc reconnue. Nous avons obtenu plus ou moins le même score que l'an dernier où nous avions aussi remporté les élections (NDLR : la liste s'appelait alors Phénix). »

Attise a glané 61 sièges au conseil de l'AGL, Maga 5 et Melvyn Kuetgens y a aussi été élu. ■

## Melvyn Kuetgens y est allé seul

Melvyn Kuetgens est responsable logistique au sein de l'AGL. L'an dernier, cet étudiant en agronomie s'était présenté aux élections étudiantes à l'UCL sur la liste Phénix qui avait remporté le

scrutin. Cette fois, il y est allé seul. Et il a été élu avec 543 voix, soit le meilleur score personnel des candidats.

« Certains aspects internes à la liste Attise (NDLR : ex-Phénix) ne m'ont pas convaincu et certaines de mes priorités n'étaient pas rencontrées. Je pense notamment aux relations

avec la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il faut que les étudiants soient davantage représentés auprès de la Commune. »

Cet étudiant n'a toutefois pas lancé une liste alternative. « Par faute de temps mais aussi parce qu'au niveau du programme, il n'y avait pas non plus de différences fondamentales avec la liste Attise. Mon objectif était surtout de faire voter les étudiants

*de ma faculté et d'atteindre le quorum des 20 % nécessaire pour valider les élections et donc permettre à l'AGL de poursuivre ses projets et son travail en faveur des étudiants. »*

Melvyn Kuetgens ne sait pas

encore s'il restera membre du comité de l'AGL, son exécutif. Pour cela, il faudrait que la liste vainqueur des élections, lui propose un poste et que cela soit validé lors du conseil électif fin avril. Et qu'il en ait l'envie aussi. « J'ai beaucoup de cours et d'autres pro- jets à mener. Faire partie du comité de l'AGL, ça prend beaucoup de temps. C'est toutefois une expérience qui méritait le détour : on rencontre des gens d'horizons très variés, on acquiert des aptitudes en termes d'éloquence, de diplomatie et d'organisation aussi. »

En tout cas, il continuera à s'investir pour la cause étudiante au sein du conseil AGL. ■

Q. C.

## Prolongation pour la Salmigondis

En novembre dernier, l'AGL faisait part de ses craintes concernant la fermeture annoncée de la salle culturelle Salmigondis. Celle-ci est gérée par l'AGL mais l'UCL aimerait la reprendre afin d'y installer les serveurs du service informatique de l'université. Or, cette salle est indispensable pour nombre de collectifs étudiants, principalement les kots-à-projets, pour leurs activités, assurait l'AGL qui précisait qu'aucune alternative viable n'est proposée. Où en est-on depuis ? Il était prévu que la décision soit effective à la rentrée académique de septembre prochain. « Nous avons obtenu une prolongation d'un an et demi pour occuper la

salle. Ce qui nous amène à janvier 2020, indique Mathieu Fraipont, le secrétaire général de l'AGL. Certains étudiants dépendent de cette salle et les alternatives actuelles ne sont pas satisfaisantes. Il y a beaucoup d'incertitudes autour de ce dossier. L'idée avec cette prolongation est de trouver une solution. Mais, à titre personnel, je suis assez dubitatif car certaines solutions n'aboutiront pas d'ici janvier 2020 (NDLR : à moyen terme, la construction d'un auditoire polyvalent est évoquée) ou coûteront plus chères aux étudiants. Mais on continue à travailler sur la question et à réfléchir à des solutions. »

Q. C.

## Pour de meilleurs jobs étudiants

L'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL) a lancé une campagne à destination des étudiants jobistes. « La demande de jobs étudiants est forte et l'offre n'est pas infinie. Le rapport de force n'est donc pas favorable aux étudiants et certains employeurs en profitent, constate Blaise Mottoule, vice-président de l'AGL en charge du social. De plus, les étudiants ne sont pas toujours conscients des droits qu'ils ont en tant que jobistes. »

L'AGL a donc mis en place une campagne qui comprend trois volets. Des fiches d'information et de sensibilisation, sous forme de questions-réponses rappelant les droits fondamentaux des étudiants jobistes, vont être diffu-

sées sur les réseaux sociaux et distribués dans la cité universitaire.

Des permanences juridiques vont se tenir les 23 avril et 7 mai prochains, sur le temps de midi, au Foyer de l'AGL (67, rue des Wallons) pour répondre aux questions des étudiants sur cette problématique. « Nous avons contacté différentes associations, comme Infor Jeunes, et des syndicats », soulignent Blaise Mottoule et Mathieu Fraipont, secrétaire général de l'AGL.

Et de poursuivre : « À termes, l'idée est de créer un syndicat d'étudiants jobistes, à l'image du Syello, le syndicat des étudiants locataires de Louvain-la-Neuve. »

Enfin, l'AGL travaille sur la ré-

daction d'une charte « pour aller plus loin que ce que la loi prévoit en matière de job étudiant et donc donner davantage de droit à l'étudiant. Un exemple ? Harmoniser les heures de travail avec les heures de cours pour que le job étudiant n'empiète pas sur les cours. L'objectif est quand même que les étudiants réussissent leurs études », commente Mathieu Fraipont.

L'AGL proposera cette charte à l'UCL en mai. Son objectif est que l'université l'accepte pour les jobs étudiants qu'elle propose ainsi que pour les offres de travail qui passent via son service jobs. « On va aussi essayer de travailler avec les commerçants locaux avec à la clé un label de qualité pour eux. » ■

Q. C.